

Apprentissage d'horticulteur-floriculteur

Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 à 5 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

Tâches

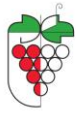
Horticulteur-floriculteur, c'est l'art de cultiver des végétaux à partir de graines, boutures, divisions ou jeunes plantes pour obtenir:

- des plantes d'intérieur, vertes ou fleuries, cultivées en terre ou en hydro culture.
- des fleurs pour la coupe, pour la confection de bouquets ou de divers arrangements.
- des plantes annuelles ou bisannuelles, à feuillage ou fleuries, retombantes, tapissantes ou grimpantes, utilisées en bacs, vasques, massifs dans diverses créations.
- des plantes vivaces, arbustes nains ou rosiers, décorant année après année les parcs et jardins de la ville

L'entretien de toutes ces différentes plantes pour leur épanouissement floral dans les meilleures conditions :

- semis de graines, repiquage ou empotage de jeunes plantes
- arrosage
- fumure (engrais)
- observation des parasites et maladies avec traitement phytosanitaire si besoin
- espacement des plantes en serre ou à l'extérieur
- préparation et livraison dans les divers parcs et massifs de la ville

Ces travaux sont exécutés en toute saison autant à l'extérieur qu'à l'intérieur (une serre moderne est à disposition des jardiniers)



Débouchés

A l'issu de l'apprentissage, le détenteur du CFC d'horticulteur-floriculteur peut obtenir un emploi dans les organisations suivantes:

- entreprises horticoles
- garden-centres
- magasins de fleurs
- services de parcs et jardins des communes
- maisons bourgeoises
- hôpitaux, EMS
- service d'entretien dans les grandes entreprises ou immeubles résidentiels
- poursuite de la formation avec la possibilité d'obtenir en 2 ans un CFC d'horticulteur-paysagiste, d'horticulteur-pépiniériste ou d'horticulteur-plantes vivaces
- après 2 ans de pratique dans la profession, possibilité de faire un brevet fédéral (contremaître), suivi de Chef de culture et maîtrise fédérale (maître horticulteur)

Cours professionnels

Les cours professionnels sont donnés un jour par semaine à l'Ecole professionnelle de Marcelin à Morges.

Vacances

5 semaines par année à prendre durant les vacances scolaires.

Horaire

L'horaire est adapté aux exigences du service dans lequel l'apprenti (e) effectue son apprentissage.

Pour plus d'informations sur la profession

Des renseignements généraux peuvent être trouvés dans la brochure de L'ASOSP "Horticulteur / Horticultrice" qui peut être consultée à l'office d'orientation professionnelle ou au Service des parcs et promenades de Pully.

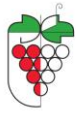
d'autres renseignements à

Jardin suisse, Association suisse des entreprises horticoles :
<http://www.jardinsuisse.ch/fr/formation.html>

L'AHSR (Association des horticulteurs de la Suisse romande)
Grand-Rue 82, Case postale, 1110 Morges 1
Tél. 021 802 13 43 Fax 021 801 06 17

Ecole professionnelle de Marcelin,
Case postale, 1110 Morges 1
Tél. 021 801 53 45

[Site de l'orientation professionnelle](#)



VILLE DE PULLY

Renseignements

Mme Nadège Devaud
Service des ressources humaines
Tél. 021.721.31.19 - nadege.devaud@pully.ch

ou par courrier au

Service des ressources humaines
Ville de Pully
Case postale 63
Av. du Prieuré 2
1009 Pully